



Questionnaire aux candidats à l'élection législative,

1^{ère} et 2^{ème} circonscription des Yvelines, Juin 2022

PREAMBULE

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille et pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1^{ère} et de la 2^{ème} circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 6000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix.

Vous pouvez répondre aux questions des sections qui suivent en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.

Nous vous invitons également à conclure ce questionnaire en formulant une « profession de foi » en quelques lignes, synthèse de votre engagement sur les sujets de politique familiale.

FAMILLE STABLE

DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité comme le montre les chiffres suivants :

- Plus de la moitié des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Toutefois seules 1 / 4 de familles en couples sont classées dans cette catégorie
- Près de la moitié des enfants de couples divorcés ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- Une grande majorité des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- La délinquance des mineurs continue de progresser depuis les années 1980
- L'Aide Sociale à l'Enfance coûte de plus en plus cher à la collectivité

C'est la raison pour laquelle les AFC, fidèles à l'enseignement de l'Eglise, sont attachés à ce que le couple soit l'union indissoluble d'un homme et d'une femme ouverte à la transmission de la vie.

ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille est la cellule première de la société, le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société et de l'apprentissage de la différence ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<p><u>En fait, c'est la 2^{ème} cellule de la société parce que la première qui a vocation à inspirer cette deuxième et à la nourrir, c'est la cellule que constitue la trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Quel meilleur lieu des apprentissages de la vie en société que l'amour entre le Père et le Fils dans l'Esprit-Saint ? Quel meilleur exemple pour apprendre le sens de la différence que ce merveilleux phénomène de la Trinité où le Père et le Fils sont différents tout en étant un dans l'Esprit-Saint ?</u></p> <p><u>En conséquence de quoi, le rôle fondamental et complémentaire du père et de la mère dans la famille est parfaitement illustré par la foi et plus particulièrement la théologie catholique qui enseigne combien Dieu est père et l'église est mère.</u></p>

a mis en forme : Police :(Par défaut) +Corps (Calibri),
Couleur de police : Noir

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p><u>En effet, pour benoît XVI, la révélation biblique présente Dieu comme un modèle de Père et le Pape François illustre l'activité éducatrice de l'Eglise à travers l'exemple de la mère apprenant à ses 3 enfants à donner la moitié d'un steak qu'ils ont dans leur assiette à un homme qui a faim.</u></p> <p><u>Pour les catholiques, la famille est finalement la cellule troisième après la première qui est celle de la Trinité et la deuxième qui est la famille que constitue Dieu avec son Eglise.</u></p>
22	<p>Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage stable » et pour cela à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents : - accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal 	■		<p><u>Les responsabilités dont il est question sont de deux ordres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Celle de l'un vers l'autre :</u> - <u>Celle vis-à-vis des enfants</u> <p><u>La préparation puis l'accompagnement permettrait de développer ce que Benoît XVI appelle une spiritualité conjugale. Les chrétiens pourront y prendre une part pour, sans prosélytisme, témoigner et inspirer par la beauté du mariage vécu selon les valeurs de l'Evangile comme l'illustre 1^{ère} période de la vie de Sainte-Brigitte de Suède : l'amour, la tendresse, l'aide réciproque, la fécondité dans l'engendrement et/ou l'éducation des enfants, l'ouverture et la solidarité envers le monde, la participation à la vie de l'Eglise. En la veille du grand jubilé de l'An 2000, le vénérable serviteur de Dieu, Jean-Paul II proclama Sainte-Brigitte de Suède copatronne de toute l'Europe.</u></p>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
23	La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'amour et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?			<p><u>Une interdiction seule ne suffira pas. Il faudra aussi l'accompagner par les projets législatifs suivants que je porterai à l'Assemblée Nationale en étant convaincue d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre voire de la totalité des Députés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Des sanctions suffisamment dissuasives pour les opérateurs des réseaux internet et des plates-formes pour les responsabiliser pleinement dans un cadre plus global à créer d'un véritable statut des hébergeurs et contenus</u> - <u>L'intégration d'un volet numérique aux cours d'éducation civique afin de sensibiliser à l'importance du numérique dans la vie du citoyen et de former les citoyens, dès le plus jeune âge, à l'égalité des sexes et au respect de l'autre.</u>
24	Lors des procédures d'adoption, vous engagez-vous à toujours privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant ?			<p><u>Oui, et pour donner encore plus de poids à cela, Député, je proposerai les projets législatifs suivants qui, là encore, obtiendront l'adhésion et le soutien de la quasi-totalité voire de la totalité des Députés de tous bords :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Mettre en place une aide juridictionnelle particulière pour les enfants permettant un accompagnement personnalisé de l'enfant et une meilleure défense de ses intérêts ;</u> - <u>Imposer un principe de non-séparation des fratries lors de placements en foyer ou famille d'accueil par l'ASE.</u> <p><u>La lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants doit aujourd'hui franchir une nouvelle</u></p>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<u>étape et se voir attribuer des moyens à la hauteur de l'ampleur des dégâts causés par ces violences. Il en va de notre responsabilité collective en tant que nation et de l'avenir de nos enfants.</u>

TRAVAIL

DIAGNOSTIC

Les nouvelles perspectives de l'organisation du travail avec la numérisation, concrétisées notamment par la crise de la COVID, modifient durablement notre rapport au travail en rendant plus précaire encore la séparation entre vie privée et familiale et vie professionnelle.

La permanence du chômage de masse et la montée des emplois précaires, dans une économie largement dépendante d'une mondialisation effrénée et où la finance devient le régulateur ultime en imposant une logique de rentabilité, entraînent restructuration ou délocalisation.

Le rapport du CESE - "Les jeunes et l'avenir du travail" ; mars 2019 - montre que notre jeunesse n'a pas modifié sensiblement son rapport au travail par rapport à l'ensemble de la population française (70% considèrent que le travail est essentiel pour leur existence). En revanche, elle est plus encline à la quête du sens et de valeurs (RSE / Responsabilité Sociale des Entreprises) et moins à la réussite financière. L'équilibre de vie prend donc une place prépondérante et questionne alors notre modèle.

Plus enclins au court terme (les générations Y et Z zappent, conséquence de l'omniprésence des TIC/Technologies de l'information et de la communication), les jeunes ne développent pas forcément la même loyauté envers leurs employeurs que leurs aînés. Sans doute aussi sont-ils plus confrontés à la précarisation du travail où stages et CDD constituent leur horizon immédiat. En somme le CESE souligne les tensions entre les aspirations de la jeunesse et la réalité du monde du travail, ce dernier n'ayant pas su s'adapter aussi rapidement à la massification de l'enseignement supérieur entraînant un sentiment de déclassement. Le modèle proposé ne permet donc plus aux générations montantes de trouver leur place.

Enfin, l'accentuation des changements et des techniques en permanente évolution dans le monde du travail, associée à la pression économique et culturelle, constituent un frein puissant pour le choix délibéré de faire une pause dans une carrière professionnelle pour éduquer des enfants. Cela prive ainsi la Nation d'une jeunesse et de futurs actifs ayant bénéficié d'un environnement propice - le noyau familial - pour grandir "en force et en sagesse".

ENJEUX

Redonner au travail sa valeur fondamentale permettant l'épanouissement personnel et la stabilité familiale, au profit de l'homme et au service du Bien Commun et non plus uniquement au service d'enjeux strictement financiers.

Le retour de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle est un facteur de consolidation de la Nation aujourd'hui largement divisée.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - Favoriser la formation durant le congé parental pour conserver son employabilité ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Le but du congé parental n'est pas de faire une formation professionnelle mais bien de s'occuper de l'éducation des enfants.</u>
31bis	- Développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Et pour tout le monde</u>
31ter	- Donner le choix entre un congé parental court bien rémunéré (1 an rémunéré à 75% de la rémunération annuelle, à prendre indifféremment par l'un ou l'autre conjoint qui pourraient aussi se le partager) et un congé long de 3 ans indemnisé, à répartir aussi entre les parents.	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Il faut être raisonnable avec un temps relativement court et partagé entre les deux parents comme dans les pays du Nord.</u>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				Avec une vraie égalité homme / femme dans la participation de l'éducation des enfants.
32	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, traditionnellement le dimanche en France, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron de 2015 « Croissance et activité » libéralisant le travail du dimanche ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette loi est une aberration, un cadeau fait à la Grande Distribution au détriment des petits commerces qui ne pouvaient pas suivre. C'était une loi ni fait ni à faire. On peut être une société moderne, ouverte et avec un rythme et des repères autres que ceux du veau d'or et de la grande distribution.
33	Pour les mères de famille, êtes-vous favorable à mieux prendre en compte les périodes consacrées à élever des enfants dans la couverture sociale et le calcul des retraites (retraites équitables par rapport à celles qui ont eu des carrières professionnelles sans interruption) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est juste et normal pour une société de prendre en compte davantage les rôles des conjoints, femmes ou hommes, qui se consacrent à l'éducation de la famille. Mais cela ne doit pas être juste que les femmes.
34	Êtes-vous favorable pour offrir un vrai choix entre les modes de garde des enfants avec un niveau d'aides publiques équivalent quel que soit le mode de garde choisi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Crèche privée ou crèche publique ? Là n'est pas la question pour moi. Le sujet réside sur la gestion des crèches notamment en matière de coût et d'accessibilité. Car aujourd'hui cela coûte moins cher d'avoir une nounou béninoise. Il faut des services publics de proximité et accessibles à tous, de qualité et abordables.
35	Êtes-vous favorable pour inclure un volet familial dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE), systématiser les critères liés à l'amélioration de la conciliation vie familiale et vie professionnelle dans les systèmes d'évaluation sociale des entreprises et imposer dans les négociations paritaires sur les prestations mutuelles santé et prévoyance la prise en compte de la famille ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A condition que cela s'applique indistinctement aux hommes et aux femmes. Car un bon équilibre professionnel et familial est indispensable.

a mis en forme : Non Surlignage

ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

DIAGNOSTIC

Le respect de la vie humaine n'est pas moins important que celui des espèces animales (loi sur le bien-être animal) ou botaniques (loi interdisant l'huile de palme pour limiter la déforestation). A ce titre, l'IVG n'est pas une méthode "normale" du contrôle des naissances et sa promotion/banalisation systématique par l'Etat et/ou des organismes en dépendant aussi bien que par des associations ne sert pas le bien commun auquel nos familles sont particulièrement attachées.

Cette logique s'étend encore davantage dans notre société avec la tentation du transhumanisme qui prend une forme désormais idéologique au mépris d'une acception bien comprise des lois naturelles inaliénables : on peut mentionner les tentatives du législateur de réguler l'IVG, l'euthanasie, la GPA/PMA ou bien encore l'adoption au nom de la liberté individuelle et au mépris du bien collectif et des consciences de chacun.

L'encyclique "Laudato si" a montré cette incohérence écologique qui consiste à faire croire que l'être humain n'est pas partie intégrante de l'ordre naturel et appelle à une prise de conscience pour remettre l'homme au centre de nos décisions. Il ne s'agit pas de tourner le dos au progrès technique mais bien d'en faire un usage au service de l'homme dans tous ses états et dimensions (à naître, diminué et affaibli ou encore finissant) pour lui conserver toute sa dignité et sa place au sein d'une société soucieuse de chacun.

ENJEUX

Nous considérons que le législateur doit préserver la place singulière de l'homme et que son action doit être guidée par le respect inconditionnel de la vie en posant les jalons d'une écologie véritable et cohérente, fondée sur une approche raisonnée et qui n'intervertit pas l'ordre naturel des choses.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?			<u>Je cite Jacques Chirac : « par principe je suis contre tout ce qui provoque la mort »</u> <u>Faut savoir raison garder et sans être en faveur de l'eugénisme je ne suis pas sûr que s'acharner à faire naître dans des conditions difficiles un enfant dont on sait qu'il sera trisomique soit très heureux. Pourquoi s'imposer au nom d'idéologie ou de la science des choses ingérables pour tous et la société ?</u>
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?			<u>L'accompagnement est le rôle du planning familial.</u> <u>Peut-être faut-il améliorer son fonctionnement sur certain point</u>
13	Vous engagez-vous à promouvoir une réduction du nombre d'IVG comme objectif de politique de santé publique ?		■	<u>Ce n'est pas une question de santé publique, c'est une question de choix personnel. Et je rappelle le libre arbitre que nous a laissé Dieu, à savoir que chacun doit décider en son âme et conscience.</u>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<u>Donc c'est un choix personnel qui doit être éclairé de la meilleure façon possible mais ce n'est pas un objectif de santé publique.</u>
14	Vous engagez-vous à vous opposer à l'inscription de l'IVG comme droit fondamental dans la charte de l'UE et dans la constitution française ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Derechef c'est une question de choix personnel et je dirais qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Dieu c'est le libre arbitre et César est le sujet de la santé publique.</u>
15	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ?			<u>C'est très compliqué et très personnel. L'acharnement thérapeutique n'est pas forcément la panacée. L'a loi Leonetti peut largement être améliorée notamment sur les critères de recueil de consentement</u>
16	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?			<u>Il existe déjà beaucoup de chose. Il faut veiller à l'équilibre entre les ressources publique engagée et les années de vie gagnée. Ne pas oublier que l'homme est mortel et vouloir être immortel est se prendre pour Dieu</u>
17	Vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et qu'elle supprime le remboursement de la PMA pour célibataires et couples de femmes qui ne relève pas de la solidarité nationale ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Ne pas confondre choix personnel à imposer à l'autre, mais rendre à césar ce qui est à César afin que la société gagne en stabilité. C'est la réalité d'une politique économique de santé au sens large : où les gens se sentent reconnus épanouis et se portent beaucoup mieux. Car la stabilité de tous les couples quel qu'il soit est du ressort de la politique publique.</u>
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français ?			<u>Que faire quand l'enfant est déjà là ? On ne peut humainement pas décider que l'enfant n'aura ni de père ni de mère. C'est contraire aux principes de Mère Thereza. Encore une fois c'est une question de stabilité sociale.</u>
18bis	Vous engagez-vous à revoir les accords ou traités internationaux qui nous contraindraient à entériner dans notre corpus législatif la GPA ?			<u>Il n'y a pas de traité international sur ce sujet. Seul le sujet de la peine de mort figure sur le corpus législatif de l'UE.</u>
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ou dégradant pour l'être humain ?	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Il y a déjà des textes sur ce sujet. Le vrai suiet porte sur le positionnement du curseur.</u>

POLITIQUE FAMILIALE

DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant plus aux besoins des familles. Les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteinte à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Alors qu'une politique familiale se distingue normalement d'une politique sociale, elles sont maintenant confondues. Les indicateurs en attestent : jusqu'en 2011, la France se caractérisait par un indice de fécondité supérieur à 2 (2 enfants par femme) qui plaçait la France, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit par la suite 1,96 en 2015, 1,83 en 2019 et 1,80 en 2020.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. « Pas d'enfants » signifie « pas de croissance » et « pas de retraites » ! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie entre les familles avec enfants et celles sans enfant en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale, la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez-vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale ?			<u>On ne peut pas avoir une politique familiale qui n'embarque pas les dimensions sociale et fiscale. Le fiscal soutien et le social accompagne...</u>
42	Vous engagez vous à favoriser la restauration des allocations familiales sans condition de ressources ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Le plafonnement n'est pas le sujet. La question réside dans le fait que la femme au foyer n'a pas de point de retraite ni de compensation de carrière et sur la question de la pension de réversion de retraite de la femme divorcée et seule.</u>
43	Vous engagez vous à instaurer une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Derechef le vrai problème est la compensation retraite de la personne qui a éduqué ses enfants.</u>
44	Vous engagez-vous à augmenter le quotient familial et à en supprimer le plafonnement ?			<u>La question porte sur l'égalité à l'accessibilité à la crèche quand on est femme de cadre ou d'ouvrier</u>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
45	Vous engagez-vous à prendre en compte le travail utile mais non rémunéré pour le calcul des retraites afin que les personnes qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants aient des retraites équitables ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Et c'est un vrai sujet.</u>
46	Vous engagez-vous à étudier une refonte de la politique familiale, sociale et fiscale, qui pourrait être rendue beaucoup plus simple et lisible par la mise en place d'un Revenu d'Existence (cf. Travaux de l'Association pour l'Insertion d'un Revenu d'Existence) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Il faut un revenu minimum pour tous et pas que pour les mères au foyer.</u> <u>Société d'exclusion non ;</u> <u>Société d'inclusion oui.</u>

LAÏCITE

DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'État et des religions, l'État devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup » de Chanteloup-les-Vignes, l'assassinat du professeur d'histoire Samuel Paty, la demande de plus en plus appuyée de suppression des statues à caractère religieux de l'espace publique... montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'État vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un État laïc, mais une société laïque, voire athée alors que certaines mouvances islamiques tentent d'imposer leur religion dans la sphère publique.

ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte et à des libertés individuelles qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?	■		<u>C'est ce que dit la loi.</u>
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?	■		<u>Toutes les religions sont des religions d'amour et tous les extrémismes doivent être combattus.</u>
53	Défendez-vous l'enseignement confessionnel dans les écoles sous et hors contrat d'association avec l'État, éventuellement sous contrôle d'une commission composée de fonctionnaires de l'État et d'autorités religieuses pour en éviter les dérives radicales ?	■		<u>Il existe déjà des textes sur les dérives radicales et pour le confessionnel l'immense majorité est sous le contrôle de l'État.</u> <u>C'est ce qui garantit le suivi et la prévention des dérives.</u>
54	Défendez-vous la présence de statues ou autres objets du patrimoine religieux de la France dans l'espace public ?	■		<u>Même si nous sommes aujourd'hui une société multiculturelle et laïque, personne ne nie notre héritage chrétien. Donc il n'y a pas lieu de retirer quoi que ce soit.</u>

EDUCATION ET ECOLE

DIAGNOSTIC

L'éducation est clé pour la sortie de crise (le taux de chômage 1 à 4 ans après la sortie du système de formation est de 48 % pour les non-diplômés contre 11 % chez les détenteurs d'un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur¹), pour la productivité, qui dépend du capital humain dans une économie de la connaissance, pour la cohésion sociale et la réduction des inégalités, pour la citoyenneté, la confiance dans les institutions représentatives. Or le système éducatif français s'est effondré avec le recul dans ses performances depuis 2000 passant des 15^e et 11^e rang en lecture et mathématique au 23^e et 25^e rang. En France, ce sont 40 % des enfants qui ne maîtrisent pas en sixième les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. La dégradation est également observable dans la Recherche avec la chute de la 5^e à la 12^e place mondiale pour les publications les plus citées. Pourtant ce n'est pas faute de moyen, puisque la France consacre 6,7% de son PIB à l'éducation ce qui est au-dessus de l'OCDE.

« Les véritables raisons, comme l'a indiqué la Cour des comptes, résident dans la centralisation paralysante du système et l'absence d'autonomie des établissements, dans l'archaïsme et la rigidité du statut des enseignants, dans les insuffisances de l'évaluation »²

Dans le même temps, on constate que l'offre de l'enseignement privé sous contrat de l'école maternelle au lycée, est limitée à 20 % alors qu'il affiche des performances très supérieures à recrutement et territoire identiques. Pour les écoles hors contrat³, la loi « séparatisme » confère au préfet le pouvoir de fermeture administrative restreignant la liberté d'enseignement au lieu de lutter contre le fléau de l'idéologie séparatiste et l'entrisme communautaire.

Dans un autre registre, les pratiques numériques de la jeunesse est une source d'opportunités mais qui a connus de graves dérives (cyberviolences, pornographie, harcèlement, désinformation).

Enfin, une récente étude menée par l'IFOP à la demande de SOS Education⁴ laisse apparaître un niveau de défiance des parents envers l'Education Nationale préoccupant : que ce soit pour résoudre l'inégalité des chances, pour lutter contre les faits de violence dans les établissements (sans parler de l'homicide de Samuel Paty), ou encore pour contrôler avec plus de transparence les choix des interventions d'association qui n'ont pas leur place à l'école (ex : association pro LGBT diffusant des supports choquants participants à la déstabilisation affective des enfants).

L'école apparait aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2429772>

² Le temps n'est plus aux ajustements à la marge mais à une transformation radicale, autour de six grands principes / 10 janvier 2022 N. Baverez

³ La France compte 1575 écoles indépendantes début 2020 : École Montessori, Ecole de Production, école bilingue source : <https://www.fondationpourlecole.org/plus-de-100-ouvertures-a-la-rentree-2020-les-ecoles-independantes-continuent-a-diversifier-le-systeme-educatif-francais/>

⁴ Baromètre "Quand les parents notent l'école" 2021 réalisé auprès de 1 002 parents d'élèves par l'IFOP pour l'association SOS Éducation

ENJEUX

Redéfinir le rôle de l'École, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Que signifie pour vous- l'idée que les parents sont « les premiers éducateurs » de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ? ex : rôle des parents pour contrôler les contenus susceptibles de choquer les jeunes et mise en œuvre de sanctions pénales / pécuniaires contre les sites ou plateformes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>En phase avec cette assertion de parent éducateur.</u> <u>La vraie question réside dans la valorisation retraite de ces années passées à éduquer les enfants.</u>
62	Considérez-vous qu'il soit de la compétence de l'Education Nationale de dispenser des cours d'éducation affective et sexuelle à des enfants, et de promouvoir l'orientation sexuelle, la théorie du genre, l'idéologie transgenre ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>L'éducation sociale fait partie des enseignements que doivent recevoir les enfants afin de prévenir tous problèmes sociaux.</u> <u>Vigilance sur toutes formes d'endoctrinement.</u>
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>C'est du ressort de la vie privée du jeune de plus de 16 ans et il faut informer les parents.</u>
64	Face au déclin de l'Education Nationale, au décrochage scolaire, que pensez-vous de l'écriture inclusive ⁵ ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Ce n'est pas une solution à la cause racine qui est la formation et la revalorisation des enseignants</u>

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

⁵ Ses partisans considèrent en effet que la langue française est sexiste. Selon l'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées (APHPP), l'écriture inclusive est discriminante pour les personnes « en situation de handicap en leur rendant les textes inaccessibles » comme pour les personnes dyspraxiques, dysorthographiques et dyslexiques, eux-aussi « dys »-crimés par ce modèle rédactionnel.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
65	Que pensez-vous du Wokisme ⁶ , de la cancel culture ⁷ et du décolonialisme ambiant, importés des Etats-Unis ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<u>Je suis contre et c'est un sujet mineur en France</u> <u>On ne va pas refaire l'histoire</u>
66	Comment compteriez-vous aborder la lutte contre la cyberviolence, le harcèlement et la pornographie ?			<u>Il y a des lois. Et comment on respecte les frontières entre vie privée et vie professionnelle car le harcèlement est un vrai sujet ?</u>
67	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé qui viserait avec précision des chantiers prioritaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Repenser l'éducation au XXI siècle s'impose de plus en plus.</u> <u>Les solutions des siècles derniers ont trouvé leurs limites.</u>
68	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>Il y a déjà de la subsidiarité</u>
66	Etes-vous favorable à la réhabilitation du travail, de l'excellence et du mérite en réinvestissant les langues anciennes, les mathématiques et les sciences, le « par cœur » ⁸ et l'enseignement chronologique de l'histoire ? Que proposez-vous ?	<input checked="" type="checkbox"/>		<u>C'est pour cela que je me suis engagée en politique entre autres.</u> <u>C'est la logique formelle pour avoir des gens équilibrés.</u> <u>Le par cœur oui des lors qu'il ne remplace pas la réflexion personnelle et le fameux libre arbitre</u> <u>Il faut du texte et du contexte.</u>

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Gauche

⁶ « Être woke », c'est être conscient des injustices sociales, politiques, et lutter contre le racisme et l'oppression vécue par certaines minorités. Une lutte radicale portée par les militants antiracistes, féministes et LGBT. Cf. Section « Espérance »

⁷ Face à une personne (ou une entreprise) dont le comportement ou les propos sont perçus comme inadmissibles, les adeptes du mouvement woke n'hésitent pas à appeler au boycott de l'individu accusé. L'objectif est de faire disparaître ce dernier de l'espace public, de le rendre inaudible

⁸ <https://etudiant.lefigaro.fr/article/pourquoi-l-apprentissage-par-coeur-est-finalement-efficace>

ESPERANCE

DIAGNOSTIC

Depuis les dernières élections législatives, la perception des Français sur l'avenir de la société ne s'est guère améliorée : 64 % sont pessimistes sur l'avenir de la société française et comme à l'accoutumée, ils sont individuellement plus optimistes pour leur avenir personnel, sur la base du sondage ELAB / BFM d'août 2019. L'IFOP pour le JDD en août 2021 confirmait ce constat et les derniers mois jalonnés par la crise de la COVID ou par la guerre en Ukraine ne sont pas de nature à améliorer significativement la situation. Nous considérons que cette situation traduit une perte de repère et d'appartenance à la collectivité nationale. Cette absence d'espérance se révèle par des pathologies individuelles et sociales. Le socle commun, le contrat collectif cèdent le pas à l'individualisme voire au rejet de l'autre et dans le pire des cas aux communautarismes ou aux replis identitaires.

Dans ce contexte, l'action politique perd une partie de sa légitimité (l'abstention grandissante lors des élections ou bien l'adoption de lois fondamentales - bioéthiques - par une Assemblée clairesmée sont assez révélatrices). La crise de confiance envers nos représentants devient un écueil/obstacle quasi insurmontable et le Bien Commun un horizon inatteignable.

Par ailleurs, on assiste à l'émergence de l'idéologie "woke", qui remet en cause les racines mêmes de la loi naturelle, la vision de la famille, de l'homme et de la femme et de l'unité du genre humain, que ce soit à travers l'antispécisme, le féminisme, l'écologisme, l'antiracisme, le gender. Cette "cancel culture" vise à mettre en place une culture non seulement nouvelle mais très exactement une culture et une morale « inversées ». Or, « une démocratie sans valeurs, prévient l'encyclique *Centesimus annus*, se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire. [...] en un monde sans vérité, la liberté perd sa consistance et l'homme est soumis à la violence des passions et à des conditionnements apparents ou occultes. »

ENJEUX

Il s'agit de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

Il s'agit également de construire notre société sur des fondements anthropologiques qui ne soient pas destructeurs.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers des objectifs partagés.

La France et les Français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain, c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?			<u>L'histoire est la façon dont on se pense et se projette dans le passé.</u> <u>Henkel a dit « que jamais le travail d'un historien n'a influencé le travail d'un quelconque gouvernement ».</u>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<u>Oui il est bon de savoir qui nous sommes et ne pas oublier le passé mais il faut aussi aller de l'avant sans trop se lester.</u>
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devraient supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.			<u>Question trop vaste et les gens ne connaissent même pas le montant de la dette nationale.</u>
73	Etes-vous d'accord pour favoriser la transmission de l'héritage / du patrimoine au sein d'une famille ?			<u>Il vaudrait mieux être taxé tout au long de sa vie et remplacer le droit de succession qui est un impôt archaïque.</u>
74	Vous engagez-vous à prendre toutes dispositions qui visent à lutter contre l'insertion de l'idéologie "woke" (importée et hors de notre culture) dans notre corpus législatif ?			<u>Le wokeisme est une agression et une idéologie dangereuse pour le pays social. Le bien vivre ensemble.</u>
75	Etes-vous favorable pour redonner aux députés la possibilité d'exercer un mandat exécutif local pour enraciner leurs prises de décisions sur la base d'une connaissance de terrain ?			<u>Le problème est la question de l'agenda et il faudrait repenser les choses en fonction de la taille des villes car être maire et député d'une grande ville est juste impossible</u>
76	Etes-vous favorable pour limiter au régalien le champ d'action de l'Etat et pratiquer une véritable subsidiarité (tout en réduisant les strates administratives) pour permettre une meilleure visibilité et plus grande efficacité en s'appuyant notamment sur le bénéfice de la digitalisation ?			<u>Il faudrait réorganiser le service public. C'est plus une question simplification et d'empilement de couches</u>

PROFESSION DE FOI

Dans cette section, **en guise de conclusion et en quelques lignes**, nous vous invitons à **formuler votre profession de foi sur votre politique en faveur des familles** (vos motivations, vos objectifs, ...) :

Les questions liées à la famille sont un sujet essentiel comme point de départ d'une réflexion qui doit être engagé dans la société sur ce qui est sacré pour nous ; c'est-à-dire d'une importance telle que l'on se battrait pour cela de toutes nos forces.
C'est parce que la société a perdu le sens du sacré qu'elle a perdu tous ses repères éthiques se traduisant alors par toutes les confusions, toutes les perversions.
Plus que jamais il s'agit de ce qui va au-delà de l'approche religieuse pour poser la question de la transcendance dans l'immanence ou comment nous accueillons et comprenons l'entrée de dieu dans notre histoire.

Ainsi une bonne politique familiale serait porteuse d'un mieux vivre de notre société si elle s'inspire des valeurs de l'évangile, c'est-à-dire du verbe qui s'est fait chair et a habité parmi nous.

a mis en forme : Non Surlignage